

primatiale ; M. Flachet , licencié en droit , curé de Saint-Chamond ; M. Maillet , bachelier de Sorbonne , curé de la paroisse de Rochetaillée en Franc-Lyonnais ; M. Chorier de la Roche , docteur de Sorbonne , prévôt du chapitre d'Ainay et curé de cette paroisse. Pour la noblesse , les quatre représentants furent : le marquis de Mont-d'Or , seigneur de Charpieu , président de l'ordre ; M. Barthélemy de Boisse , le marquis de Loras , et M. Deschamps , écuyer , secrétaire de l'ordre et membre de l'Académie de Lyon.

Ces diverses nominations ayant été communiquées mutuellement entre les trois chambres , une grande cérémonie eut lieu dans l'église de Saint-Bonaventure pour la prestation du serment des députés à leurs électeurs et la remise des cahiers. Le lieutenant général de la sénéchaussée ouvrit la séance en félicitant ses concitoyens des trois ordres du spectacle de concorde et de générosité qu'ils venaient de donner. Puis , ayant appelé les nouveaux élus au milieu de la nef , il remit à chacun un exemplaire des cahiers de leur ordre , et lut à haute voix le serment d'exécuter sur leur foi et conscience le mandat dont ils venaient d'être chargés. Les députés du clergé , la *main sur le pect* , comme s'expriment les procès-verbaux , les quatre de la noblesse et les sept du tiers-état , la main levée vers le sanctuaire , répondirent un à un : « Je le jure. » Quant au huitième , qui était Bergasse , on lut de lui une lettre datée de Paris , par laquelle il acceptait avec respect , disait-il , la députation dont avait bien voulu l'honorer le tiers-état du plat pays de la sénéchaussée de Lyon. On ne remarqua pas sans doute alors , mais nous pouvons le remarquer aujourd'hui , que le ton du célèbre avocat respirait la tristesse plutôt que l'enthousiasme , et qu'au milieu de l'engouement de ces jours si beaux le nouveau député osait parler « des circonstances malheureuses » où le pays se trouvait (1).

(1) *Journal de Lyon et des provinces de la généralité* du 23 avril 1789.